

Oppositions morphologiques aux confins des trois langues gallo-romanes

Autor(en): **Escoffier, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OPPOSITIONS MORPHOLOGIQUES AUX CONFINS DES TROIS LANGUES GALLO-ROMANES

Tout récemment ¹, M. G. Tuaillon a évoqué la nouvelle tendance qui se fait jour parmi les dialectologues français, et qui consiste à opposer, non plus seulement des formes, mais des structures, ceci dans un souci de renouvellement et de dépassement, et un désir de synthétiser les résultats déjà obtenus. C'est la morphologie, système par excellence, qui se prête le mieux aux études de ce genre. Les divers travaux déjà réalisés dans ce sens ² ont apporté des vues nouvelles et fécondes. Il m'a donc semblé qu'il pourrait y avoir profit à tenter une analyse des documents dialectaux recueillis naguère au point où se rencontrent les trois langues gallo-romanes, c'est-à-dire dans la région qui s'étend approximativement sur le nord du département de la Loire, le sud-est de celui de l'Allier et le nord-est de celui du Puy-de-Dôme ³. Cette région, qui figure sur les cartes ci-jointes, se présente ainsi, du point de vue dialectal : entre l'est et l'ouest, la chaîne des Monts de la Madeleine, orientée nord-sud, sépare le Roannais francoprovençal, à l'est, de la Montagne Bourbonnaise (sud-est de l'Allier), zone que j'ai appelée d'extension provençale, car son parler est occitan, mais a subi l'influence de la langue d'oïl (sans doute aussi celle du francoprovençal), et du nord-est du Puy-de-Dôme, où l'on parle un occitan assez bien caractérisé ; au nord-ouest et au nord de cette région, c'est la langue d'oïl, qui depuis longtemps a pénétré en

1. Table ronde tenue au XIV^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, sur le sujet suivant : *De la Géographie Linguistique à la Sociolinguistique*, Naples, avril 1974.

2. Voir notamment J. Allières, *Atlas Linguistique de la Gascogne*, vol. V, fasc. 1 et 2, X. Ravier, « Flexion dite inchoative en languedocien ariégeois et fait dialectal », *Via Domitia* XVI, 1971, et J. B. Martin, « L'article défini en francoprovençal central », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, Strasbourg 1972, p. 341-397.

3. S. Escoffier, *La Rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, Paris, Les Belles-Lettres, 1958.

Roannais, où le français commun creuse aujourd'hui une poche jusqu'au sud de Roanne.

Le paradigme tout entier du verbe « être » pourrait être étudié de ce point de vue. Je me limiterai, pour aujourd'hui, à celui du présent de l'indicatif, essayant de dégager les oppositions de structure qui apparaissent dans les trois — ou quatre — espaces dialectaux en présence.

Il me semble que l'on peut apercevoir trois éléments d'opposition entre les paradigmes respectifs du présent de « être » dans ces quatre zones :

- 1^o la consonne thématique ;
- 2^o la voyelle thématique ;
- 3^o la désinence ou l'absence de désinence aux deux premières personnes du pluriel (je numérotai dorénavant les personnes verbales de 1 à 6).

1^o *La consonne thématique.*

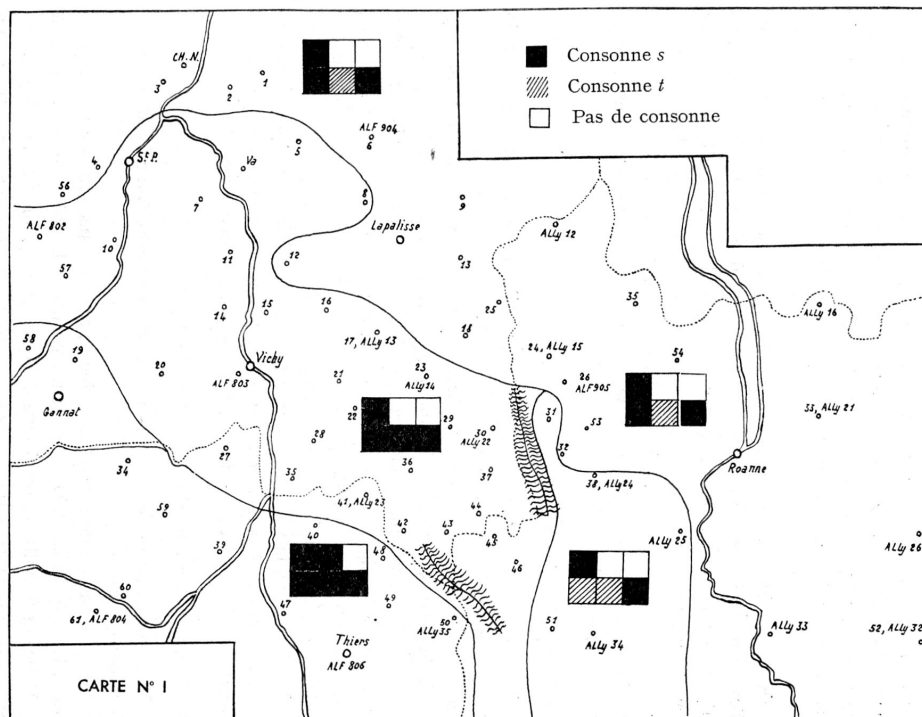
Un thème en *s* à certaines personnes s'oppose à un thème en *t*¹ et à l'absence de consonne à d'autres. En français, on a *s* aux personnes 1, 4 et 6, *t* à la personne 5, pas de consonne aux personnes 2 et 3. C'est aussi le schéma du francoprovençal en général, et c'est celui que l'on trouve dans la plus grande partie du Roannais francoprovençal : *sūvi*, *t è*, *al è*, *nè sō*, *vuz èti*, *i sō*, par exemple, à 33, Coutouvre (*ALLY* 21), *ēu*, *t è*, *āl è*, *nè sòm*, *vuz èt*, *i sō* à 24, Saint-Bonnet-des-Quarts (*ALLY* 15), *jè su*, *t è*, *ól è*, *nè sum*, *vuz èt*, *i sō* à 32, Les Noës. Cependant, sur la rive gauche de la Loire, en Forez, et à l'ouest-sud-ouest du Roannais, la consonne *t* a été étendue à la personne 4. On trouve à 31, Saint-Rirand : *jè su*, *t é*, *ól é*, *n ètè*, *vuz èt*, *i sã*, et à 51, Saint-Romain-d'Urfé, *jè su*, *t é*, *ól è*, *n àtè*, *v àtè*, *i sō*.

J'ai tracé sur la carte n^o 1 des rectangles divisés en six cases correspondant aux six personnes verbales. Ces cases sont à lire de gauche à droite, en commençant par la ligne supérieure, soit :

1	2	3
4	5	6

Les cases noires représentent les formes en *s*, les cases hachurées obliquement les formes en *t*, les cases blanches correspondent aux formes sans consonne radicale. On a : trois cases noires pour le français et le francoprovençal, contre deux cases blanches et une case hachurée. Au sud-ouest du Roannais, il y a deux cases hachurées au lieu d'une seule.

1. Dans notre conscience linguistique, *t* de la 2^e pers. du pluriel est radical, alors que dans le latin *estis*, *-tis* était la désinence.



Dans la région auvergnate, au nord de Thiers et mordant sur l'Allier jusqu'à Gannat, on trouve le système en usage dans la plupart des parlers occitans modernes et en particulier en Auvergne, où la consonne *s* a été généralisée, et se trouve à toutes les personnes, sauf à la 3^e. On a donc, dans cette zone, cinq cases noires et une blanche. Je donne comme exemple le paradigme du point 40, Châteldon, de mon enquête : *i sè, tè sé, ól é, nè sē, ó sé, é sō*.

Enfin, en Montagne Bourbonnaise et au nord de Vichy, jusqu'à Saint-Pourçain-sur-Sioule, aux confins de la langue d'oïl, un type mixte où l'*s* n'affecte que les personnes 1, 4, 5 et 6. Le paradigme est uniforme, avec de légères variantes phonétiques, dans toute cette zone. Je donne comme exemple celui des points 42, La Guillerme : *i su, t é, ul é, nò sē, vu sè, i sō*, et 10, Bayet : *i su, t é, ól é, n sō, u sè, i sō*. On aura, pour cette zone, quatre carrés noirs et deux blancs.

2^o La voyelle thématique.

En français et en francoprovençal, la première personne est en *üi* ou *u*, la 2^e, la 3^e et la 5^e en *è*, la 4^e en *ò* ou *ō* (quelquefois *ā*)¹, la 6^e en *ō*. Il n'y a pas ici d'opposition entre la zone de langue d'oïl et la zone francoprovençale ; seule, la partie sud-ouest du Roannais, qui avait étendu le *t* de la 5^e personne à la 4^e, lui a donné aussi son vocalisme. On a : *ètè, étā, àtē*. Sur la carte n^o 2, on trouvera les sigles correspondants : voyelle palatalisée de la 1^{re} personne, hachures obliques, voyelle palatale *à* ou *è*, hachures verticales, voyelle vélaire nasale ou orale, hachures horizontales.

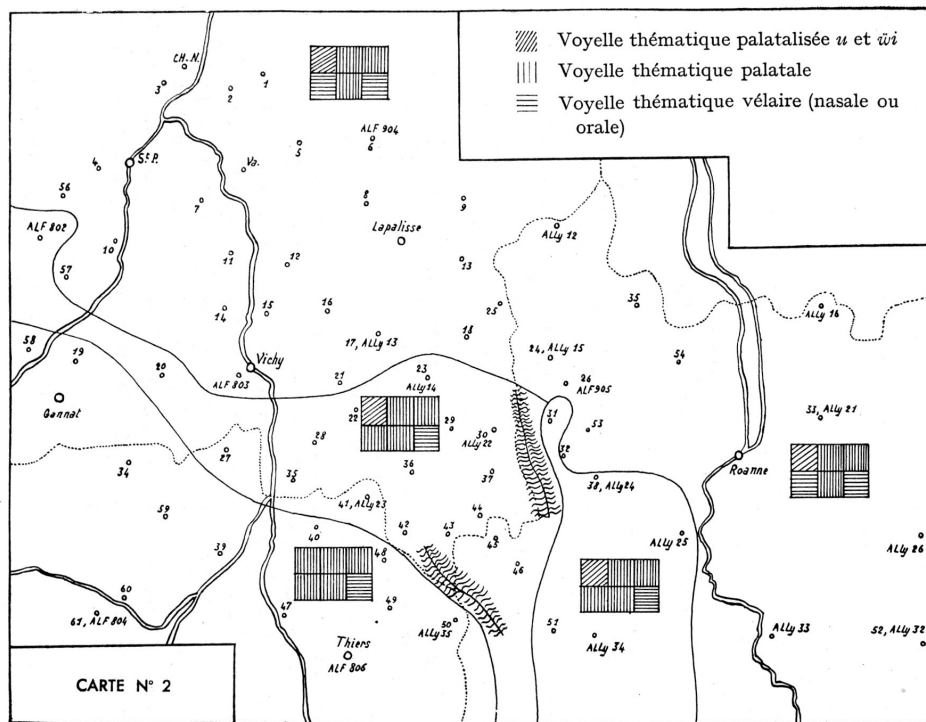
En Auvergne, la voyelle est *é* ou *i* partout sauf à la 6^e personne. Dans la zone mixte, la 1^{re} personne est *u* ou *á*, comme en français et en francoprovençal, *é, è, ē* aux personnes 2, 3, 4 et 5, comme en auvergnat.

3^o Désinences du pluriel aux personnes 4 et 5.

L'opposition, cette fois, apparaît entre français et provençal d'une part, et francoprovençal de l'autre.

Il n'y a pas de désinence, aux deux premières personnes du pluriel en français : *sòm* ou *sō*, *èt*. Dans quelques localités à la limite de la langue d'oïl (5 Boucé et Servilly 8), on trouve, à la personne 4, une forme *ésé* qui n'est qu'une contamination des formes *sé* auvergnates et des *èt* français. Il n'y en a

1. Aux Noës (32) et à Ambierle (26, ALF 905), la 4^e pers. a subi l'attraction de la 1^{re}. On a : 1^{re} pers. *su, sá*, 4^e pers. *sum, sēm*, avec une voyelle d'arrière palatalisée.



pas non plus dans la zone occitane ; les formes sont : *sê, sé* (*ESSEMUS, *ESSETIS), ou *sô, sé*. Dans la zone francoprovençale au contraire, tantôt la 4^e pers., tantôt la 5^e, et quelquefois les deux ont une désinence, et l'accent porte en général sur elle. Celle-ci est *ã, ê* ou *è, é* pour la 4^e pers., *i* ou *é* pour la 5^e. Les formes sont les suivantes : *nê sô, vuz êti* à 33, Coutouvre (ALLy 21), *nó sòm, vóz êti* à 52, Sainte-Colombe (ALLy 32), *n êtè, vuz èt* à 38, Arcon (ALLy 24), *n àtê, v àtê* à 51, Saint-Romain-d'Urfé, etc. Sur la carte n° 3 j'ai représenté ces oppositions au moyen de carrés ; celui de gauche figure la pers. 4, celui de droite la pers. 5, les carrés blancs l'absence de désinence, les hachures obliques une voyelle *a* ou *è*, nasalisée ou non, les hachures verticales une voyelle *é* ou *i*. Cette dernière est aujourd'hui cantonnée à l'est de la Loire.

On notera que si les parlers bourbonnais de langue d'oïl et le français ont conservé à peu près intact le paradigme latin, l'occitan a plus ou moins généralisé la consonne *s* et le vocalisme palatal, et que le francoprovençal roannais a tenté (phénomène aujourd'hui en régression) ¹ une unification du paradigme en utilisant, lui, la consonne *t*, mais, comme ses voisins, le vocalisme palatal. La désinence elle-même a sans doute subi l'influence des formes bourbonno-auvergnates *sê, sè* ou *sé*.

Cette revue rapide des paradigmes du présent du verbe « être », conduite sur le plan synchronique, confirme les conclusions auxquelles j'ai pu jadis parvenir grâce à une étude de phonétique et de morphologie historiques sur les parlers de cette région de rencontre (*op. cit.*). Nous sommes bien en présence de trois dialectes et de trois langues, ou, pour mieux dire, de trois espaces dialectaux. Sans doute ne s'agit-il là que d'un seul fait, d'un échantillon prélevé arbitrairement sur la masse des documents morphologiques. Il est probable que l'étude de certaines parties du système viendrait infirmer cette interprétation ; il est encore plus probable qu'elle n'aboutirait pas toujours à une si belle régularité. J'ai pensé qu'il valait tout de même la peine de noter ces oppositions caractéristiques. Ce domaine, choisi jadis sur les conseils de mon maître, Mgr Gardette, ne nous a peut-être pas encore dispensé tous ses enseignements.

Lyon.

S. ESCOFFIER.

1. Ces aires sont en régression. En 1899 (Blanchardon : *Le verbe dans le patois de Saint-Haon-le-Châtel*, RPhF 1899-1901) on avait, à 53, Saint-Haon, *ne smê, vuz êti*.

